



Merci à Angélique et Patricia pour avoir décoré Brécy avec les enfants de la garderie !



Foyer Rural de Brécy :
Photos de la marche nocturne organisée pour le Téléthon et de la fête de Noël.

VŒUX DU MAIRE :

La cérémonie des Vœux du Maire aura lieu **vendredi 10 Janvier 2020 à 18h30** au Foyer Rural.

FERMETURE MAIRIE :

Le secrétariat de mairie sera fermé le jeudi 26, le vendredi 27 Décembre 2019 et le jeudi 2 janvier (après-midi uniquement).

RAMASSAGE ORDURES MENAGERES ET DECHETTERIES :

En raison de Noël et du jour de l'an, la collecte des ordures ménagères sera décalée du vendredi au samedi matin, soit le samedi 28 décembre 2019 et le samedi 4 Janvier 2020.

Les déchetteries de la communauté de communes fermeront à 16h30 les 24 et 31 Décembre. Et elles seront fermées le 25 Décembre et le 1^{er} Janvier.

BIBLIOTHEQUE :

La bibliothèque de Brécy sera fermée pendant les vacances de Noël : réouverture le mercredi 8 Janvier 2020 à 17h.

L'échange à la médiathèque départementale vient d'être effectué, la bibliothèque a donc fait le plein de nouveautés.

RECRUTEMENT DE NOUVEAUX SAPEURS POMPIERS VOLONTAIRES :



Devenir sapeur-pompier volontaire ? C'est possible !

Le centre de secours de BRSO (Brécy / Sainte-Solange) est à la recherche de nouveaux profils intéressés pour rejoindre notre entité afin de renforcer les effectifs. Nous avons tous besoin de ce service de proximité et comptons sur vous pour nous permettre de le pérenniser.

Le centre de secours de BRSO, c'est environ 150 à 200 interventions par an, 20 sapeurs-pompiers volontaires qui se rendent disponibles pour être prêts à intervenir, 4 véhicules d'intervention et 1 seul et même objectif : soutenir et venir en aide à la population.

Si vous avez entre 16 et 55 ans et que vous avez l'envie de vivre un engagement citoyen au service des autres, osez franchir le pas et rejoignez-nous !

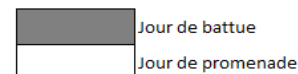
N'hésitez pas à prendre contact avec la cheffe de centre Fabienne DELFOLIE qui répondra à vos interrogations (cs.brecy-stesolange@sdis18.fr ou 06.19.57.06.65).

A bientôt parmi nous.



CALENDRIER DE LA CHASSE :

Journée	Ecorcelles	Guilly	Villeneuve	Brécy RN151	Francheville
22/12/2019					
29/12/2019					
05/01/2020					
12/01/2020					
19/01/2020					



SAINT-BLAISE :

La fête de la Saint-Blaise aura lieu le **samedi 8 Février 2020** : la messe aura lieu à 18h30 et sera suivie d'un vin d'honneur à 19h30.

Des costumes berrichons seront prêtés par le comité de la Saint-Blaise le mercredi 5 Février de 18h00 à 19h00 au 1^{er} étage du Foyer Rural.

BALOO : BOOM ORGANISEE POUR LES ENFANTS DE BRECY :



Baloo organise pour la première fois une boom destinée à tous les enfants habitant Brécy âgés de 3 à 10 ans.

Samedi 1^{er} Février 2020 :

16h -> 17h30 : boom pour les mini-kids (enfants nés de 2014 à 2016)

18h -> 20h : boom pour les kids (enfants nés de 2009 à 2013).

Venez déguisés !

Tarif : un paquet de bonbons ou une boisson !

Vous devez inscrire votre (vos) enfant(s) au préalable. Pour les enfants scolarisés à Brécy, une fiche d'inscription sera distribuée dans les cahiers. Et pour les enfants non-scolarisés à Brécy, merci de nous contacter par e-mail à l'adresse suivante : association.baloo@gmail.com

FAIRE RESERVISTE SUR LA BASE D'AVORD :

Devenez réserviste opérationnel dans l'Armée de l'air Sur la base aérienne d'Avord

Conditions :

- Etre volontaire
- Etre de nationalité française
- Etre âgé de 17 ans révolus en juillet
- Etre en règle au regard des obligations du service national
- Ne pas avoir été condamné soit à la perte de ses droits civiques ou à l'interdiction d'exercer un emploi public, soit à une peine criminelle, soit à la destitution ou à la perte du grade dans les conditions prévues par le code de la justice militaire.

Contact :
Tel 02 36 08 52 33
ba702-recrutement.reserviste.fct@intradef.gouv.fr

CURSUS

PMIPDN
Vacances de pâques académie d'Orléans (12 jours)

- Découverte de l'Armée de l'air, de la base aérienne et de ses métiers
- Activités sportives et de terrain (topographie, techniques de combat et d'autodéfense, ...)
- Initiation au tir

FMIR
Vacances d'été (contrat rémunéré de 30 jours)

- Formation à la protection
- Formation au tir de combat (FAMAS)
- Période d'adaptation en unité

DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS 15 FEVRIER de l'année des formations

ECLAIRAGE PUBLIC : HALTE AUX ACTES DE VANDALISME :

Depuis près de deux ans, les communes du Département du Cher doivent faire face à une recrudescence d'actes de vandalisme sur le mobilier urbain et les installations d'éclairage public. Régulièrement, les installations ou encore les bornes de recharges pour véhicule électrique sont prises pour cible. Des actes de malveillance qui coûtent cher à la collectivité, au SDE et qui pénalisent tout le monde.

Ces dégâts peuvent engendrer des situations dangereuses ou des sources d'insécurité (un carrefour sans signalisation suffisante par exemple, un sentier avec des luminaires cassés). Les services des collectivités travaillent à la réparation et au remplacement des installations dans les meilleurs délais. Face à des dégradations répétées, les collectivités ne pourront plus réparer ces biens communs, utiles à tous.

Face à ces agissements, votre municipalité et le Syndicat Départemental d'Énergie du Cher* font appel au civisme de tous pour lutter contre la destruction ou la détérioration intentionnelle et malveillante des biens publics et rappellent qu'il est du devoir de chacun de respecter les installations et le matériel payés par tous.

**Pour rappel, la commune délègue la compétence « éclairage public » au Syndicat Départemental d'Énergie du Cher (SDE18) qui prend alors en charge la gestion du patrimoine lumineux. Plus d'infos : www.sde18.com*

MUNICIPALES 2020 : NOUVELLES MODALITES D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES :



Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 Mars 2020. Pour cette élection, de nouvelles modalités d'inscription sur les listes électorales vont être appliquées.

CE QUI CHANGE POUR CETTE ÉLECTION :

- L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines du scrutin. Pour les municipales 2020, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020 (contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédant le scrutin).

- La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse : [https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE)

[formulaires/ISE](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE)

- L'inscription en ligne généralisée. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site service-public.fr

RESULTATS COLLECTE BANQUES ALIMENTAIRES :

Grâce à la générosité des habitants des Aix d'Angillon et des communes environnantes lors de la collecte 2019, 1 869 kg de denrées ont été récoltés. Cela représente environ 3 488 repas qui seront distribués dans les mois à venir par l'épicerie sociale des Aix d'Angillon « Au Petit Marché » (ADMR), aux personnes en difficulté de notre territoire.

Brécy a collecté 82 kg de denrées. Merci à toutes et à tous pour votre générosité !